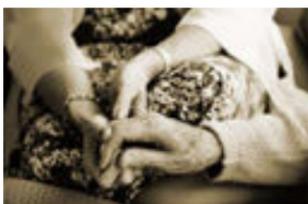


Témoignage : Jean-Marie KUHN, aumônier au Groupe Hospitalier Saint Vincent

« Comment résumer en quelques mots la vocation des aumôniers du Groupe Hospitalier Saint Vincent ?



« J'étais malade et vous m'avez visité »
Matthieu 25, 36

De la mission en aumônerie en milieu hospitalier je voudrais souligner trois dimensions.

La première concerne, bien sûr, la visite des malades. Derrière la porte à laquelle je frappe vit une personne malade, que bien souvent je ne connais pas. Elle-même va voir entrer un inconnu de l'aumônerie... Visage étonné du malade. Pourquoi cette venue ? Bientôt le contact s'établit et un échange s'engage fréquemment. Je suis, comme les autres membres de l'aumônerie, émerveillé de l'accueil et de la confiance qui nous sont faits dans nombre de visites. De notre côté la disponibilité intérieure et une véritable écoute sont essentielles. Quelques fois la rencontre se poursuit en cheminement spirituel : temps de grâce partagé avec le malade.

La deuxième est vécue avec le personnel soignant. En prenant en compte la dimension spirituelle du malade l'aumônerie se veut participante au soin apporté à la personne malade. Et c'est pour nous une chance de pouvoir travailler avec les équipes. Notre attention et notre disponibilité se tournent aussi vers les membres du personnel avec qui nous ressentons de la joie à partager ces instants.

La troisième est la vie d'équipe. Les

aumôniers catholiques ne travaillent pas seuls. Ils œuvrent en collaboration avec des bénévoles visiteurs de malades et les deux aumôniers protestants. Nous organisons des rencontres de formation et de récollection pour tous les membres de l'aumônerie et des temps de relecture sur chaque site. La dimension ecclésiale est importante. Ces instants de partage fraternels sont des moments forts d'où nous sortons émerveillés de ces temps de réconciliation vécus par les malades et leurs familles. Des instants de fin de vie où l'on vit l'œuvre de Dieu.

Le renouvellement de l'équipe des visiteurs de malades est une préoccupation : suite aux départs nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés qui sont prêtes à nous seconder dans cette aventure d'accompagnement des malades. »

Voilà quelques aperçus d'une mission riche humainement et spirituellement.

Jean-Marie Kuhn
Aumônier au GHSV

N°6 Automne 2010



La Lettre aux donateurs

Sommaire :

- * Page 1 : Editorial
- * Page 1 : Nouvel ITEP à Forbach-Sarreguemines
- * Page 2 : Télé Vies
- * Page 2 : Nouvelle Clinique Sainte Anne
- * Page 3 : Center Parcs
- * Page 3 : Le mécénat
- * Page 4 : Témoignage
- * Page 4 : Informations pratiques pour les donateurs

Éditorial

La reprise, les résolutions, les projets... nombreux sont les termes que l'on entend et utilise à l'issue de la période estivale.

Quels sont les projets de la Fondation Vincent de Paul en cette rentrée ?

Les projets ne manquent jamais et chaque secteur en regorge : un nouvel Institut Educatif, Thérapeutique et Pédagogique en Moselle, une chaîne télé dans les Maisons de Retraite de Strasbourg, l'inauguration



de la nouvelle Clinique Sainte Anne... Voici quelques-uns des événements et enjeux de cette année 2010-2011.

Notre Fondation étant en mouvement perpétuel, il en existe bien d'autres : projets

d'établissements, mais aussi projets de vie -et même de fin de vie- de chacun des résidents et ce, dans le respect de nos valeurs.

C'est grâce aux nombreux partenaires, donateurs et bénévoles qui fidèlement nous soutiennent et nous accompagnent que ces projets pourront se réaliser.

Cécile CLEMENT
Chargée de Mission

Secteur Enfance : Nouvel ITEP Vincent de Paul à Sarreguemines et Forbach



La vie est un parcours avec ses difficultés où on avance petit à petit

La création d'un ITEP accueillant 30 enfants à Sarreguemines et à Forbach est une réponse à la mission des équipes pédagogiques, éducatives et thérapeutiques.

Les enfants sont en situation ou risque de désinsertion familiale, scolaire ou sociale, suite à des difficultés psychologiques qui perdurent. Ces troubles se manifestent du côté psychiatrique, de l'autonomie, de l'attachement et de la relation à soi et à autrui.

Ces enfants de familles « ordinaires » sont fâchés avec les règles de vie et les limites. Cela se manifeste par des comportements agressifs avec eux-mêmes et avec les autres. A la demande de la famille qui est à bout de souffle, une période de rupture est nécessaire. L'enfant est pris en charge au cœur de la nature à Lettenbach. Plus tard, le parcours de vie se poursuivra en ville, à proximité de la famille, à Sarreguemines et Forbach.

En Lorraine, à Lettenbach près de Sarrebourg, la Fondation Vincent de Paul accueille 52 enfants qui souffrent de troubles de la conduite, du comportement et de la personnalité. La Fondation souhaite proposer un dispositif de prise en charge en collaboration avec la famille et l'école fréquentée par l'enfant.

En 2009, un constat s'impose : les enfants accueillis viennent de tout le département de la Moselle et le partenariat à mettre en place avec la famille habitant loin est compliqué.

La vie des enfants est rythmée comme un jeu de l'oie : quand l'enfant va mieux, il avance, quand il a un moment de vie plus difficile, une prise en charge adaptée est proposée. Le dispositif conseillé offre des modalités de prise en charge diversifiées, en fonction des troubles en famille ou à l'école, et en fonction de la trajectoire de chaque enfant.

Au bout du parcours, l'objectif est le retour en famille, avec des professionnels qui accompagnent ces enfants si cela est encore nécessaire.



Maison de Forbach que la Fondation vient d'acquérir pour accueillir les enfants

Agenda :

- ♦9 octobre 2010 : Inauguration de la « Nouvelle » Clinique Sainte Anne
- ♦26 octobre 2010 : Inauguration des Maisons d'Enfants Louise de Marillac
- ♦23 novembre 2010 : Inauguration des nouveaux services de la Maison de Retraite du Bas-Château

Publié par la :
Fondation Vincent de Paul
15, rue de la Toussaint
67000 STRASBOURG -
Directeur de la publication :
André LEFEVRE -
Rédactrice en Chef :
Cécile CLEMENT -
Impression et routage: SIMCOM

Informations pratiques pour les donateurs :

Comment faire un don ?

Pour qui ?

Choisissez le secteur d'activité qui vous a interpellé :

- Les œuvres de la Fondation Vincent de Paul
- Les personnes malades
- Les enfants
- Les personnes âgées
- Les personnes en précarité

Faire un Don :

- Par chèque à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul : en utilisant l'enveloppe T
- Par virement bancaire à la Caisse d'Epargne d'Alsace
Compte N° : 16705 09017 04770121019 29
- Sur Internet par carte bancaire, grâce au système sécurisé sur le site : www.fvdp.org
- Par téléphone au 03 88 21 73 84 pour recevoir une documentation ou un bulletin de soutien

Quels sont les avantages ?

Dons :

La Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique vous délivrera un reçu fiscal libérateur qui vous permettra de déduire de vos impôts :

Pour un particulier : 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour une entreprise : 60% de la somme versée dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Legs et donation :

La Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des legs et donations exonérés de droits de succession et de mutation.

Dons permettant de réduire votre impôt de solidarité sur la fortune (ISF) :

Depuis le 20 juin 2007, les particuliers redevables de l'ISF peuvent déduire du montant de cet impôt, et dans la limite annuelle appréciable de 50 000 €, les 75% des dons en faveur d'une fondation reconnue d'utilité publique.

Votre avis nous intéresse : écrivez-nous à l'adresse suivante c.clement@fvdp.org

Secteur Personnes Agées : Une chaîne de télé à Saint Joseph et Saint Charles

L'animation dans les Maisons de Retraite de la Fondation Vincent de Paul entre dans le cadre des projets de vie qui sont proposés aux résidents.

Ce ne doit pas être qu'un « passe-temps » collectif qui pourrait parfois être perçu comme infantilisant, mais bien une activité individualisée, s'inscrivant dans les centres d'intérêts de la personne. L'animation n'est pas qu'occupationnelle, elle stimule les fonctions, reconnaît la personne dans son histoire et valorise l'image de soi. Afin d'éviter l'exclusion des personnes trop fatiguées ou trop dépendantes pour venir participer à une animation, c'est à l'animation de venir vers elles afin de les maintenir dans la VIE.



La création d'une chaîne de télé interne dans les Maisons de Retraite Saint Joseph et Saint Charles a pour ambition de :

- ◆revaloriser le passé des résidents,
- ◆maintenir (ou restaurer) le lien social,
- ◆donner une visibilité à leur présence dans la cité,
- ◆apporter aux résidents les moyens d'être fiers de leur nouvelle vie.

La vidéo est un moyen de communication extraordinaire, un outil par lequel il est possible de s'exprimer, de prendre une part active au projet.

« Etre acteur du film de sa vie jusqu'au bout ! »

La réalisation des programmes de la chaîne se fait avec les résidents, ainsi le téléspectateur est-il aussi acteur de sa propre vie. Le programme est intégré aux animations, les renforce, constitue une forme de reconnaissance. C'est une grande



satisfaction de visionner ce qui a été réalisé, cela suscite une conscience d'appartenance au groupe, voire une fierté collective.

Tout le personnel se mobilise afin de produire ces émissions avec le professionnalisme de Martine Caillard, réalisatrice, la connaissance par les psychologues de chaque résident et les talents des animateurs : une grande réussite !

Merci au soutien des partenaires qui nous ont accordé leur confiance : CRAV, AG2R, LA MONDIALE, APRIONIS, MEDERIC/MALAKOFF, NOVALIS, REUNICA, la Ville de Strasbourg, les Pompes Funèbres Générales.

Secteur Hospitalier : Inauguration de la nouvelle Clinique Sainte Anne

Les chantiers de grande envergure de la « nouvelle Clinique Sainte Anne » arrivent à leur terme. La Fondation Vincent de Paul est fière de pouvoir inaugurer le **samedi 9 octobre 2010** cet établissement repéré aujourd'hui comme « Hôpital Nord » de Strasbourg.

Après plusieurs phases de transformation, voici réunies en un même lieu de nombreuses spécialités :

- ◆maternité – néonatalogie / gynécologie
- ◆médecine interne
- ◆oncologie – hématologie / soins palliatifs
- ◆diabétologie / endocrinologie
- ◆néphrologie
- ◆dialyse
- ◆chirurgie : orthopédique, reconstructrice et esthétique, urologique, vasculaire
- ◆gastro-entérologie



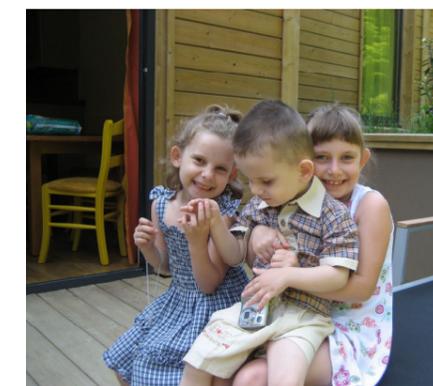
La dernière phase de travaux est en cours afin de proposer un service d'urgences au plus près des habitants des quartiers Nord de Strasbourg dès le 2ème trimestre 2011. Ce service d'urgences sera accessible 24h/24 et composé d'une équipe médicale urgentiste en exercice libéral, en lien avec l'équipe médicale des urgences de la clinique Sainte-Odile.

Le Groupe Hospitalier Saint Vincent souhaite remercier tous les partenaires qui ont rendu possible cette aventure : partenaires financiers, partenaires institutionnels, et bien sûr, les personnels et les donateurs, en les conviant à cette cérémonie d'inauguration.

Secteur Précarité : Center Parcs : Partenaire de la Fondation Vincent de Paul

Le début de l'été, pour bon nombre d'entre nous, voit s'ouvrir une période de vacances, d'évasion, de repos. Pour les personnes en précarité, c'est malheureusement un moment empreint de solitude, de souffrance, parfois de honte, de ne pas pouvoir partir et de ne rien avoir à partager au retour.

La Fondation souhaitait offrir un moment de rêve, de sérénité et de convivialité à une personne ou une famille de chaque secteur d'activité. Nous voulions leur proposer un repas au restaurant, une sortie, un petit séjour, un spectacle..., tout ce qui peut être un moment d'exception pour nos usagers. Ces activités devaient être



une occasion de joie pour les plus petits comme pour les plus grands. Nous voulions donner un peu d'espoir et de bonheur à ces personnes à qui la vie ne sourit pas tous les jours.

Center Parcs a répondu présent ; ce partenariat a été prioritaire pour notre action : c'est grâce à lui qu'une famille en grande précarité accueillie par la Fondation Vincent de Paul a pu vivre des moments de joie, des instants de bonheur et de convivialité.

En effet, une famille de quatre enfants du CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile Saint Charles) a bénéficié d'un séjour de 5 jours au Domaine des Trois Forêts en Moselle, dans un superbe cottage tout confort au cœur de la nature.

Ce fut pour ces 4 enfants (2 filles de 8 et 6 ans et 2 garçons de 3 ans et 2 mois), une occasion unique de sortir de la ville, de vivre au grand air. Les journées ont été rythmées par les balades en forêt à pied ou à vélo, des baignades et des jeux d'eau dans l'incroyable Aqua Mundo (piscine à vagues, toboggans,

rivière sauvage, pistes d'eau...). Des biches, des cerfs et des lapins sont



venus faire un clin d'œil aux enfants jusque sur la terrasse du cottage.

Quoi de plus dépaysant ! Quel bonheur de voir ces enfants si joyeux avec une seule question sur les lèvres :

« On peut encore rester ??? »

Ce moment inoubliable restera gravé longtemps dans leur mémoire et quel plaisir pour eux d'avoir quelque chose d'exceptionnel à partager à la rentrée à l'école comme les autres enfants de leur âge !

Encore un grand MERCI à Center Parcs d'avoir rendu possibles ces instants de joie et de bonheur.

Le mécénat

Afin de trouver des financements pour ses projets, la Fondation Vincent de Paul fait appel au mécénat.

Le mécénat est un acte philanthropique d'initiative privée qui se traduit par le versement d'un don ou le soutien matériel apporté à un organisme afin de soutenir une action à but non lucratif.

Le mécénat peut avoir une dimension uniquement financière ou prendre la forme d'un mécénat « en nature » consistant en la mise à disposition de biens, de locaux ou même de personnel, comme dans le mécénat de compétence.

Le mécénat contribue à rapprocher différents domaines de la vie collective, à densifier les liens sociaux, à mieux relier nos pratiques, nos intérêts à tous. L'entreprise a aussi un

rôle à jouer au service de l'intérêt général. L'entreprise mécène ne remplace pas l'action publique, mais elle la complète, la seconde, la prolonge.

Quelques chiffres :

En France en 2008, le mécénat d'entreprise c'est :

◆**2,5 milliards d'€** consacrés au mécénat

◆**23% des entreprises** de 20 salariés et plus pratiquent le mécénat, soit **30 000 entreprises mécènes**

◆**73% des mécènes** sont des **petites entreprises** de 20 à 99 salariés

◆**47% des entreprises** agissent dans le domaine de la **solidarité**



NB : Le mécénat d'entreprise donne droit aux avantages fiscaux : déduction directe de 60% du don effectué dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT.